

ferait partout un vide affreux, et la clameur de tant d'âmes délaissées monterait jusqu'aux cieux.» Et nous devons dire que le Canada en serait particulièrement atteint. M. l'abbé Meindre, en finissant sa causerie, a fortement conseillé aux Canadiens de propager les journaux catholiques avant tout, et de s'unir pour conserver le dépôt sacré de la foi intégrale des ancêtres et le doux parler de France.

Ne serait-ce pas le même sympathique prêtre qui écrivait récemment une lettre du Canada publiée par *la Canadienne* de novembre, et signée abbé M... ? « Nous voilà donc à Prince-Albert, y lisons-nous. Il y a surtout un bon élément catholique-français, et c'est plaisir de voir avec quelle autorité et quelle vaillance *Le Patriote de l'Ouest* — le premier et unique journal français de la province — défend (avec notre foi intégrale) notre antique et belle langue. » Et plus loin : « Au nord, est Notre-Dame d'Arborefield ; c'est une paroisse née d'hier et composée de Canadiens-Français, venus des États-Unis. Ils ont sur les autres des avantages précieux : ce sont de bons défricheurs comme leurs pères de l'Est-Canadien, ils ont de nombreux enfants, véritable capital pour des colons ; ils parlent les deux principales langues ; ils ont enfin cette bonne humeur et cet entrain, si nécessaires pour les débuts toujours pénibles, surtout quand on est pauvre. — Nous passons une bonne semaine au milieu de cette intéressante population. Déjà ils ont constitué des comités pour avoir des écoles catholiques et élever une grande église. En attendant la construction du presbytère, nous logeons chez les paroissiens, qui nous reçoivent avec une piété vraiment filiale. On dresse dans leur demeure un petit autel et la maisonnée participe au saint sacrifice par la communion sacramentelle... » Ces lignes nous sont doublement chères qui contiennent un bel éloge de nos compatriotes de là-bas, sous la plume d'un prêtre de France, et dans une lettre qui n'était pas destinée à l'impression.

Régina. — L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan aura désormais son *Bulletin Officiel* qui paraîtra d'abord à d'assez longs intervalles. Le premier numéro vient précisément de paraître. « Il forme, dit le *Patriote de l'Ouest*, une élégante plaquette des plus intéressantes. »

LITURGIE

NOUVEAU " MOTU PROPRIO "

(suite)

2° Les Octaves

Le nouveau décret qui applique le *Motu proprio* établit trois ou même quatre catégories d'octaves, de façon à réduire le nombre de jours où l'on n'utilise pas les psaumes de la férie. On